

DISPOSITIFS PARTICULIERS :
PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ DE L'UNITÉ
DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE (TED)

Cette annexe précise les conditions dans lesquelles l'unité de consultation TED peut reprendre une activité sur le site de Jacob-Bellecombette.

Personnes concernées

L'accueil au sein de l'unité « troubles émotionnels et développementaux » est possible pour une prise en charge de quelques patients qui sont :

- en détresse psychologique, et pour lesquels la prise en charge en distanciel ne constitue pas une alternative satisfaisante ;
- mineurs, afin de préserver la règle de confidentialité thérapeute/patient.

Les autres patients continuent à être pris en charge selon un mode distanciel.

L'identification des cas nécessitant ce type de prise en charge et des personnels autorisés à se rendre sur le site à cet effet sera établie par le responsable de l'unité de consultation (Pr M Bouvard) et validée par le responsable du LPNC pour l'USMB. Les autorisations d'accès aux patients seront accordées sur la base d'un créneau horaire de prise en charge défini d'une durée d'une heure maximum par semaine et par patient.

Organisation de l'accueil

L'accueil des patients pourra débuter à compter du 2 juin 2020 et être proposé jusqu'à la fermeture estivale de l'université.

La prise en charge des patients concernés sera faite par un des intervenants de l'unité « troubles émotionnels et développementaux », membre titulaire des laboratoires de psychologie ou partenaire conventionné.

Accès aux espaces

Afin de limiter l'accès dans les locaux, les patients doivent attendre à l'extérieur, à proximité de l'entrée extérieure de la salle 43 du bâtiment 20. Ils sont pris en charge par le thérapeute pour être introduits directement dans la salle 43 en empruntant l'issue de cette salle donnant directement sur l'extérieur. La consultation se déroule dans cette salle. Les patients ressortent par cette même porte. L'accès aux sanitaires de l'université n'est pas possible pour les patients.

Les règles de distanciation doivent être respectées sur le campus lors des cheminements extérieurs. Les arrivées et les sorties sont espacées dans le temps. Les espaces sont accessibles de 8h30 à 17h45.

Seuls les patients sont autorisés à se rendre sur le site. Ils doivent arriver au plus tôt 5 minutes avant l'heure de rendez-vous. Dans le cas de patients mineurs, les parents pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte d'entrée.

Règles de protection sanitaire

Chaque patient sera invité, lors de la prise de son rendez-vous, à se munir d'un masque. En cas d'oubli, un masque jetable lui sera fourni avant son entrée dans la salle.

Chaque patient sera invité, dès son entrée dans la salle, à se passer les mains au gel hydro-alcoolique fourni par l'université.

A l'issue de chaque entretien, l'intervenant nettoie le plan de travail ou tout autre équipement utilisé par le patient ainsi que la poignée de porte, côtés intérieur et extérieur, avec le produit désinfectant fourni par l'université.

Le planning des rendez-vous devra tenir compte des contraintes sanitaires en prévoyant un temps minimum de pause de 15 minutes entre chaque consultation, permettant à l'intervenant de procéder aux nettoyages décrits supra et d'aérer la pièce par ouverture de l'issue sur l'extérieur pendant les 15 minutes de pause.

Les patients se conforment à l'ensemble des dispositions du Plan de reprise d'activité de l'USMB.

Les patients seront informés lors de la prise de rendez-vous des règles sanitaires appliquées sur le site et devront s'y conformer.